

Date du
dernier
entretien :
04/05/2020

PAT DES PYRENEES CATHARES

IDENTITE

Porteur

Communauté de communes du Pays
d'Olmes et du Pays de Mirepoix

Territoire

Ariège (09) - Occitanie

57 communes pour 33 000 habitants

Nombre d'EPCI : 2

Date d'entretien :

04 mai 2020

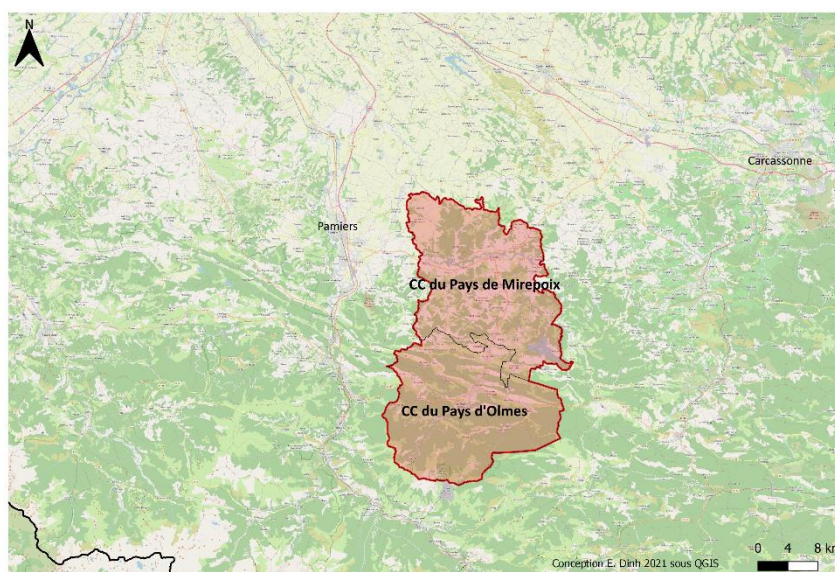
Contact technique

Cuvillier Triffine

Pôle Projets & Touristique

Communauté de Communes du Pays
d'Olmes

contact@pyreneescathares-
producteurs.fr



CC du Pays de
Mirepoix et CC du
Pays d'Olmes
(E.Dihn, 2021).

TYPOLOGIE

PAT agri-alimentaire d'offre

Gouvernance agri-alimentaire ouverte

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de « fermée » quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et de « ouverte » lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Le PAT s'étend sur un territoire à **dominante rurale**, sur deux communautés de communes : Le Pays de Mirepoix et le Pays d'Olmes, soit 57 communes au total.

Sur le territoire, l'agriculture est dominée par l'**élevage**, avec une très faible présence de maraichage, qui correspond à de petites exploitations qui ne suffisent pas à répondre à la demande locale. On dénombre entre 300 et 400 producteurs au total. L'activité agricole se heurte à une diminution importante des actifs agricoles (21% entre 2000 et 2010) ainsi qu'un faible renouvellement des chefs d'exploitations et une difficulté d'accès au foncier. La **demande en produits locaux est grandissante**, ce qui offre des opportunités de commercialisation.

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

En amont de l'élaboration d'un **programme d'action de maintien de l'agriculture**, les deux communautés de communes avaient déjà mis en place un diagnostic agricole et alimentaire sur leur périmètre. Des stratégies et dispositifs en faveur de l'agriculture et de l'alimentation telles que des projets Leader, actions sur la restauration collective, le PCAET, l'Agenda 21 étaient déjà en place et ont préfiguré l'élaboration du PAT.

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

Les problématiques identifiées par le **diagnostic** seront à la base du premier programme d'actions 2012-2016 et des groupes de travail mis en place dans ce cadre.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

Les porteurs s'engagent officiellement dans un **programme d'actions de « maintenir l'agriculture du Pays des Pyrénées Cathares »** en 2012. Le projet et les actions qui en découlent sont validés officiellement février 2013, c'est-à-dire antérieurement à la création juridique du dispositif PAT en 2014.

La bonne collaboration entre les deux EPCI, le bon déroulement du premier programme d'actions (2012-2016) et le lancement du deuxième programme d'actions (2016-2020) permet au projet d'être reconnu officiellement en 2018 par le MAA comme PAT. Il s'agit donc d'un PAT reconnu à posteriori

L'année 2020 est une année de **consolidation des actions** menées dans les programmes d'actions antérieurs et de réflexion sur le prochain programme d'actions, basé en partie sur les actions menées en réponse à la crise sanitaire de 2020.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le PAT des Pyrénées Cathares est **co-porté par deux EPCI**, représentées dans le comité de pilotage co-présidé également par un élu de chaque institution. Les élus référents du PAT sont Simone Verdier pour la CC du Pays de Mirepoix et Patrick Ferrié pour la CC du Pays d'Olmes.

L'engagement dans le programme d'actions en 2013 donne lieu à un recrutement par l'association du Pays Pyrénées Cathares, qui gérait à l'époque le volet territorial et agricole.

La chargée de mission sur le PAT travaillait précédemment pour l'association du Pays Pyrénées Cathares, le Pays gérant le volet territorial et agricole. Avec la loi NOTRe et le remaniement des compétences, la communauté de communes Pays d'Olmes récupère le volet territorial et agricole, et la chargée de mission change de structure. La structure porteuse a donc changé, mais pas le projet. La mission « agriculture de proximité » est portée par une salariée à plein temps, commune aux deux EPCI.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Les instances de pilotage ne sont pas encore renseignées.

- **Instances de concertation :**

Après les résultats du diagnostic de 2012, ont été organisés des groupes de travail qui ont réuni : consommateurs, agriculteurs, élus, techniciens, la chambre d'agriculture, les associations de consommateurs, des restaurations, des commerçants ...

Ces ateliers de travail ont été organisés autour des thématiques suivantes : Sensibilisation et communication en direction des consommateurs ; Organisation de la production maraîchère, mutualisation d'équipements collectifs ; Organisation de la commercialisation et mutualisation ; Installations agricoles et accès au foncier. Ils avaient pour objectifs de compléter le diagnostic et définir les priorités du projet.

LA COMMUNICATION

La communication autour du PAT a été lancée auprès des agriculteurs à partir de 2013, réalisée par la référente technique Triffine Cuvillier (qui possède des compétences en communication) et un partenariat avec la presse « la Dépêche ».

LE FINANCEMENT

Le Projet Alimentaire Territorial bénéficie d'une **diversité de sources de financement** :

- Financements du MTES (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire) avec l'enveloppe TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) pour l'ingénierie et les actions
- LEADER qui couvre une grosse partie des dépenses du programme d'actions et de l'animation
- MAA et de la DRAAF avec l'AAP du PNA et une convention avec la DRAAF pour l'ingénierie plus spécifique (étude comptable pour la cuisine centrale, participation au volet transmission/reprise ...)

Pour les actions futures, le PAT entend faire appel aux mêmes partenaires financiers.

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Depuis 2012 les **4 grands axes** sont les suivants :

- **1^{er} volet** : communication et aide à la commercialisation
- **2^{ème} volet** : la restauration collective et sensibilisation aux produits de qualité
- **3^{ème} volet** : Transmission-reprise des exploitations agricoles
- **4^{ème} volet** : Environnement et biodiversité

LE PLAN D'ACTION

Le programme d'actions a donné lieu à plusieurs séries d'actions, une première entre 2012 et 2015 et une deuxième entre 2016 et 2020. L'année 2020 est une année de transition qui permet de finaliser les actions du second programme d'action et de finaliser le plan d'action pour 2020-2024, actuellement en cours d'élaboration. Les actions sont développées ci-dessous (Source : Note de présentation du PAT Pyrénées Cathares, CC Pays d'Olmes et CC Pays de Mirepoix, février 2019)

- **1^{er} volet : communication et aide à la commercialisation**
 - Actions réalisées entre 2016 et 2020
 - Nouvelle formule du guide des producteurs
 - Accompagnement des producteurs dans leur stratégie de commercialisation
 - Accompagnement dans la mise en œuvre d'un magasin de producteurs à Nalzen
 - Accompagnement dans la réhabilitation des halles de Lérans
 - Développement des productions locales et de la filière bovine en GMS
 - Promouvoir les produits locaux au sein des restaurants

- **2^{ème} volet : la restauration collective et sensibilisation aux produits de qualité**
 - Actions réalisées entre 2016 et 2020
 - Montage juridique de la future cuisine centrale
 - Structuration et aménagement d'une « pépinière en maraîchage »
 - Actions sur l'approvisionnement en produits locaux : animation auprès des parents d'élèves, organisation conviviale entre les différents acteurs
 - Actions contre le gaspillage alimentaire

- **3^{ème} volet : Transmission- reprise des exploitations agricoles**
 - Actions réalisées entre 2016 et 2020
 - Réalisation d'un diagnostic sur chaque commune
 - Création d'un outil numérique de suivi des exploitations cédantes en lien avec le RDI, la SAFER, etc.
 - Création de « chèques-conseils » afin d'accompagner au mieux les agriculteurs dans leur projet de transmission (action en partenariat avec une dizaine de partenaires, dont la Chambre d'agriculture, Civam, notaires, experts comptables...).

- **4^{ème} volet : Environnement et biodiversité**
 - Actions réalisées entre 2016 et 2020
 - Diagnostics environnementaux sur 2 nouveaux secteurs afin d'engager les démarches pour une nouvelle contractualisation avec des agriculteurs
 - Engager 2 nouveaux diagnostics environnementaux et biodiversité afin de proposer des outils d'interprétation autour de divers thèmes

LA MISE EN ŒUVRE DU PAT

L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Les porteurs du PAT n'ont **pas eu recours à une AMO** pour leur conduite de projet. Néanmoins, ils réfléchissent à présent à un partenariat avec l'université de Toulouse et celle de Foix pour le nouveau programme 2020-2024.

Il est prévu que le PAT fasse appel à des étudiants en 2021-2022 pour réactualiser le programme d'actions, avec l'objectif de pouvoir établir un budget prévisionnel dès juillet 2021.

LES ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES

Pour les actions menées entre 2016 et 2020, voir la partie « programme d'actions ».

En parallèle du programme d'actions, le Pays d'Olmes a mis en place un **nouveau volet transversal qui fait le lien entre tourisme et agriculture**, qui fait le lien entre les animations proposées avec les agriculteurs, les repas et visites à la ferme, la valorisation des animations... porté uniquement par la Communauté de Communes.

Il est également prévu dans le prochain plan d'action de traiter de manière frontale la question foncière (pression urbaine et renouvellement des générations) problématique cruciale sur le territoire.

L'ÉVALUATION

Les porteurs du PAT n'ont pas prévu d'évaluation du dispositif en tant que telle. Un bilan financier du projet est prévu.

Un **bilan des impacts du premier programme d'actions** a néanmoins été esquissé sur base des retours des agriculteurs du territoire. L'évaluation et la construction d'indicateurs n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui.

L'ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Sur la CC du Pays d'Olmes, le **PLUI** est actuellement en cours d'élaboration. Il est prévu que les chargés de mission soient sollicités dans ce cadre, afin d'échanger sur la protection des terres agricoles notamment.

Un lien existe entre le volet environnement et biodiversité du plan d'action du PAT et les **projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)**.

Le château de Montségur fait l'objet d'un dépôt de candidature **Grand site de France et Unesco**. Dans le cadre de ces deux labels, un plan d'action a été élaboré et contient

une partie agricole sur l'ouverture des espaces ouverts, à articuler avec les actions du PAT (au stade de réflexion).

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

Le PAT est fondé sur une coopération entre deux territoires intercommunaux limitrophe.

Non encore renseigné pour les autres coopérations.

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

Les principales réussites dans l'élaboration du PAT sont le guide des producteurs et le dispositif innovant d'accompagnement à la transmission pour les cédants.

DIFFICULTES ET FREINS

Les porteurs de projets n'indiquent pas de freins notoires dans la construction et la mise en œuvre du projet, mise à part certaines réticences des consommateurs et des agriculteurs au départ de certaines actions.

La plus grande difficulté relevée en termes de conduite de projet est le manque de temps pour mener à bien et coordonner les actions du programme d'actions ainsi que le manque de disponibilité des agriculteurs à certaines périodes.

COMMENTAIRES

Le Pat est un PAT a posteriori occitan de stratégie de développement local qui a rassemblé des actions pré-existantes. A voir ce qu'a pu apporter la mobilisation du dispositif PAT dans une démarche déjà bien établie.

POUR ALLER PLUS LOIN

Fiche DRAAF Occitanie sur le PAT Pyrénées Cathares :
https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/0901_pyrenees_cathares_cle078d24-1.pdf



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

